



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

17 mai 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.530

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES
RELEVANT DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS**

Le 17/05/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/05/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Robert FOUQUET à M. Alexandre GALLESE, M. Jean-Christophe GROSSI à M. Helliot BRAMI, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN

Excusés sans pouvoir :

Mme Michèle JONES

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH

Direction des Relations avec les Associations

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 17/05/10

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET
COMMERÇANTE

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES
RELEVANT DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville apporte, chaque année, son soutien aux associations en attribuant des subventions destinées à couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement, ou à encourager des opérations ponctuelles de la vie associative.

De la même façon, en raison de leur rôle dans le maintien du lien social dans les quartiers, les Comités d'Animation et de Promotion (CAP) reçoivent chaque année de la Ville, un soutien financier.

Des subventions sont également versées aux Unions Locales de Syndicats – Bourses du Travail qui mettent en place, au niveau municipal, des actions d'informations et de soutien en direction notamment des salariés et des retraités en difficulté.

Les tableaux ci-après comportent des renseignements sur les associations subventionnées, le code d'enregistrement du dossier, le nom de l'association et son objet, le montant global des subventions accordées en 2008, 2009 et 2010 par la Ville, le montant de la subvention proposée, ainsi que le projet d'utilisation de ces fonds.

Sachant que ces attributions ont été validées le 14 avril 2010, je vous demande, **mes chers collègues, de bien vouloir**

- **ATTRIBUER** des subventions de fonctionnement pour un montant de **2 250 €** aux associations dont la liste figure sur le tableau ci-dessous
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1676, intitulée : "Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Encouragement à la Vie Associative", qui présente les disponibilités suffisantes.
- **ATTRIBUER** des subventions exceptionnelles pour un montant de **4 000 €** aux associations dont la liste figure sur le tableau ci-dessous

- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d’opération 1667, intitulée : “Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Associations, Congrès, Manifestations”, qui présente les disponibilités suffisantes.
- **ATTRIBUER** des subventions de fonctionnement aux Comités d’Animation et de Promotion (CAP) pour un montant de **19 000 €** dont la liste figure sur le tableau ci-dessous
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d’opération 1428, intitulée : “Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Comités d’Animation et de Promotion (CAP) et associations de proximité”, qui présente les disponibilités suffisantes.
- **ATTRIBUER** des subventions de fonctionnement aux Unions Locales de Syndicats – Bourses du Travail pour un montant de **12 000 €** dont la liste figure sur le tableau ci-dessous
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 9290-6574, numéro d’opération 1751, intitulée : “Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Unions Locales de Syndicats – Bourses du Travail”, qui présente les disponibilités suffisantes.

**2010.530 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES
RELEVANT DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/05/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
92025 – 6574 – 1676

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2008	2009	2010 <i>(Proposition)</i>	OBJET
61429	ASSOCIATION RENCONTRES ET LOISIRS DES QUARTIERS SUD	600 €	600 €	600 €	Rencontres amicales, culturelles et sportives.
12521	GROUPE DES ESPERANTISTES D'AIX-EN-PROVENCE	200 €	200 €	200 €	Promotion de l'espéranto. Enseignement et diffusion de la langue.
11555	LIGUE CONTRE LE CANCER - COMITE DES BOUCHES DU RHONE	750 €	750 €	750 €	Action de lutte contre le cancer.
77363	ASSOCIATION P.E.R.E	0 €	0 €	700 €	Donner aux familles l'occasion de transmettre une passion. Organisation de manifestations.

TOTAL : 2 250 €

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES
92025 – 6574 – 1667

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2008	2009	2010 <i>(Proposition)</i>	OBJET
49972	COMITE D'ENTENTE D'ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS PATRIOTIQUES DU PAYS D'AIX	7 881 €	4 481 €	1 000 € <i>(1^{er} acompte)</i>	Cérémonie de présentation des nouveaux locaux.
60470	LES VIEUX VOLANTS DE PROVENCE	0 €	0 €	1 000 €	Présentation de véhicules anciens en tenue d'époque, le 10 juillet 2010.
77365	INSTITUT DE FORMATION MIRABEAU	0 €	0 €	2 000 €	Congrès de la fédération des Barreaux Européens.

TOTAL : 4 000 €

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
AUX COMITES D'ANIMATION ET DE PROMOTION
92025 – 6574 – 1428

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2008	2009	2010 (Proposition)	OBJET
60464	AIX OUEST EN FETE	9 500 €	9 500 €	9 500 €	Promouvoir toutes actions pouvant concourir à des activités de fêtes.
71349	ENCAGNANE LOISIRS	9 500 €	9 500 €	9 500 €	Organiser des fêtes et des animations locales.

TOTAL : 19 000 €

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
AUX UNIONS LOCALES DE SYNDICATS – BOURSES DU TRAVAIL
9290 – 6574 –1751

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2008	2009	2010 (Proposition)	OBJET
65586	FEDERATION AUTONOME DEPARTEMENTALE DE LA POLICE MUNICIPALE DES BOUCHES DU RHONE	4 000 €	4 000 €	4 000 €	Défendre les intérêts professionnels, matériels et moraux, tant individuels que collectifs de ses adhérents.
11650	UNION LOCALE CGC CFE	4 000 €	4 000 €	4 000 €	Défendre et promouvoir la doctrine, l'action et le développement de la confédération.
11645	UNION LOCALE CFDT	4 000 €	4 000 €	4 000 €	Défendre les intérêts des salariés dans le cadre de la législation sociale.

TOTAL : 12 000 €